



Conduire la transformation digitale d'un processus RH en mobilisant des systèmes d'automatisation et d'intelligence artificielle

Nom du stagiaire :	Prénom Nom
Nom de l'entreprise :	A compléter
Période de formation :	A compléter
Durée de la formation :	7 heures sur 1 journée
Public visé :	Professionnels des ressources humaines (RH) (directeurs et responsables des ressources humaines, chargés de ressources humaines, chargés de recrutement, HR Business Partners, responsable marque employeur ...) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an.
Nom du formateur :	Maud Grenier et Thomas Rodrigues
Qualification du formateur :	Professionnels (Cf. CV joint)
Lieu de formation :	En présentiel
Niveau de connaissances préalables requis :	- Appétences aux réseaux sociaux - Compétences bureautiques basiques
Objectifs de la formation :	- Auditer un processus RH à digitaliser - Concevoir une solution de digitalisation adaptée au besoin d'un processus RH - Mettre en œuvre la solution de digitalisation d'un processus RH - Déployer la solution digitalisée d'un processus RH
Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :	<u>En présentiel:</u> Le Dispositif est proposé sous forme de séances organisées à distance de façon synchrone, le Bénéficiaire doit être muni du matériel informatique répondant aux exigences de cette action, à savoir : - <i>Système d'exploitation supporté : Windows : XP, VISTA, SEVEN – MAC OS :>=Mac OS 10.3.9</i>

le
TEMPLE RH

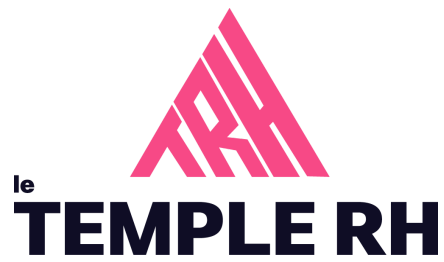
	- <i>Navigation internet : >=Internet Explorer 6 ou équivalent (Firefox, chrome, opera...)</i> - <i>Une connexion internet.</i> Le Dispositif n'est pas nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'utiliser, à son rythme et à sa convenance, les outils mis à sa disposition. Toutefois, un encadrement en présentiel est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.
Contact du référent pédagogique :	<u>Coordonnées de contact :</u> Mail : thomas@letemplerh.com Tel : 06 62 39 61 68 <u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h. <u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h. Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.
Contact support technique :	<u>Coordonnées de contact :</u> Mail : thomas@letemplerh.com Tel : 06 62 39 61 68 <u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h. <u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h. Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.

le
TEMPLE RH

Moyens Pédagogiques :	La formation s'appuie sur une pédagogie active, concrète et participative, combinant : • apports méthodologiques et grilles de lecture • exercices d'introspection et d'autopositionnement • études de cas et mises en situation • échanges entre participants et débriefs collectifs • supports pédagogiques remis pendant ou à l'issue de la formation • outils pratiques directement transposables dans le quotidien professionnel. Moyens techniques : • salle équipée pour la formation en présentiel • support de présentation par l'intermédiaire d'un support de cours de type Powerpoint. • documents de travail et trames d'exercices • livrables individuels complétés pendant la session.
Moyens Techniques :	La formation présentielle sera dispensée par l'intermédiaire d'un support de cours de type Powerpoint.
Nature des travaux demandés au stagiaire en cours de formation	Exercices pratiques, études de cas, quizz et QCM
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation :	L'évaluation des acquis repose sur des mises en pratique de travaux réalisées pendant la journée, notamment :

le
TEMPLE RH

	• Cartographie des tâches RH chronophages et identification des tâches automatisables et identification d'une solution technique associée • Rédaction de prompts RH sur des cas concrets (recrutement, onboarding, reporting, admin, ect) • Test et amélioration d'un prompt selon la méthode apprise • Construction d'un assistant IA / agent IA personnalisé sur un cas d'usage RH réel • Conception d'un premier scénario d'automatisation d'une tâche récurrente Les acquis sont évalués à travers : • des exercices individuels et collectifs • des mises en situation • des temps de restitution orale Les exercices sont restitués et corrigés lors de la journée. Une grille d'évaluation individuelle est complétée par le formateur pour chaque participant à l'issue de la formation.
Handicap :	Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.



Contenu programme formation

Transformation digitale RH : les fondamentaux pour démarrer (sans se perdre)

- Comprendre le contexte de transformation des RH : évolution des attentes, télétravail, enjeux de conformité et rôle stratégique des données RH
- Clarifier la notion de transformation digitale RH et distinguer informatisation, automatisation et transformation des processus
- Identifier les bénéfices concrets et les freins à la digitalisation pour les RH, l'entreprise et les collaborateurs
- Découvrir l'écosystème des outils RH (SIRH, ATS, automatisation, IA) et se situer grâce à un auto-diagnostic de maturité digitale

1. Cartographier ses processus métier RH pour définir les spécificités de mon environnement

- Réaliser un diagnostic digital RH en auditant son quotidien pour identifier les tâches répétitives, les zones de friction et les opportunités d'optimisation
- Cartographier ses processus et ses données RH (types de données, stockage, accès, fiabilité, fréquence) pour structurer son système existant
- Analyser les spécificités de son environnement RH et organisationnel (périmètre, culture digitale, contraintes, relation DSI)
- Mesurer son point de départ (objectifs, KPI, niveau de performance) et vérifier la conformité RGPD



2. Construire son processus métier RH grâce à des systèmes d'automatisation et d'Intelligence Artificielle

- Identifier les tâches RH à automatiser et comprendre les logiques d'automatisation (outils, workflows, choix entre IA et automatisation)
- Mettre en place des premières automatisations concrètes (ex : recrutement, administration RH) et prototyper une solution RH testable
- Structurer des outils RH simples (ATS ou SIRH maison) et intégrer des automatisations pour fiabiliser les processus
- Exploiter l'intelligence artificielle en RH (LLM, prompting, agents IA, cas d'usage métier, GPTs) en intégrant les enjeux éthiques, réglementaires (RGPD, IA Act) et de gouvernance
- Tester, ajuster et valider sa solution (tests utilisateurs, recette, feedbacks, validation CODIR et communication interne)